

	Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil Municipal</b> de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre <b>23199</b>
---	--	----------------------------

**SEANCE du : 18 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 12 décembre 2023.

**ETAIENT PRESENTS**

Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Marie JARRY	Arnaud PRINTEMPS
Thierry BAUDOUIN	Yannick CHARRIER	Constance MACKOW	Alain ROBIN
Bérangère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Emmanuelle MENARD	Philippe ROBIN
Florence BAZZOLI	Pascale FERCHAUD	Jean-François MOREAU	Anne ROUX
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	Marinette TALLIER
Hélène BROSSEAU	Pascal GABILY	Nathalie MOREAU	Rodolph THIBAudeau
Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Pierre MORIN	Véronique VILLEMONTAIX

**POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES**

Anita BRIFFE – pouvoir à Pierre MORIN	Jamel CHENIOUR – pouvoir à Bruno BODIN	Stéphanie FILLON
Philippe BARON – pouvoir à Hélène BROSSEAU	Sandrine DELUGEAU – pouvoir à Pierre BUREAU	

**Secrétaire de séance :** Etienne HUCAULT, assisté des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.

**Assistaient également :** Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services  
 Yoan FONTENEAU - Directeur des services techniques



**Signature de conventions avec l'Agglo2b dans le cadre de la réorganisation du service des bibliothèques de l'Agglo2b**

Suite à une réflexion globale menée sur les bibliothèques depuis 2019, une réorganisation du service des 23 bibliothèques de l'Agglomération est proposée. Dans les mois à venir, le réseau sera constitué de bibliothèques communautaires, de points retraits biblio et de bibliothèques communales associées au réseau.

Le Conseil communautaire, suite à un diagnostic de fréquentation, a modifié par délibération du 7 novembre dernier l'intérêt communautaire des bibliothèques. 13 sont dorénavant d'intérêt communautaire.

Trois bibliothèques de Bressuire sont concernées par cette réorganisation :

- Terves
- Saint Sauveur de Givre en Mai
- Beaulieu-sous-Bressuire

Suite à discussion, il est proposé que les bibliothèques de Terves et Saint Sauveur deviennent des points retraits biblio et que la bibliothèque de Beaulieu-sous-Bressuire devienne bibliothèque communale avec un fonctionnement assuré par des bénévoles.

Il convient donc de signer avec la Communauté d'Agglomération, les conventions correspondantes.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à :
  - **SIGNER** les conventions d'adhésion au réseau et la convention avec

Accusé de réception en préfecture  
 079-217900497-20231222-DG\_DEL\_2023\_199-DE  
 Date de télétransmission : 22/12/2023  
 Date de réception préfecture : 22/12/2023

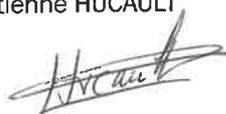
- les bénévoles pour Beaulieu Sous Bressuire
- **SIGNER** les conventions du point retrait biblio pour Saint Sauveur et Terves
- **SIGNER** tout document relatif à cette réorganisation

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Etienne HUCAULT



Le Maire,  
  
Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20231222-DG\_DEL\_2023\_199-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2023  
Date de réception préfecture : 22/12/2023